

Le système global d'enchères

Bridge Standard International

Chapitre 11

**OUVERTURE À 3 SANS-ATOUT INUSITÉ
POUR UNE MINEURE (3 SA Faible)**

Gérald Néron

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

CHAPITRE 11

OUVERTURE À 3 SA INUSITÉ POUR UNE MINEURE « 3 SA FAIBLE » (26-02-05)

AVANT-PROPOS

Cette *Première enchère* a comme *ancêtre* une convention plus ou moins connue: l'*Ouverture 3 SA gambling*. Cette ancienne convention est surtout utilisée, comme son nom l'indique, par ceux qui apprécient l'effet obstructif des *enchères barrages*.

Il faut savoir que le terme « barrage » est plutôt général. Il est plus précis de parler de *PREMIÈRE ENCHÈRE À SAUT*; ce qui s'applique aux Ouvertures et aux Surenchères d'ouverture. De plus, au plan descriptif, il faut plutôt utiliser le terme *CONTRE-ATTAQUE* au lieu de *barrage* parce que, de nos jours, c'est le potentiel offensif qui est vraiment important et non l'impact obstructif.

Cependant, il est commun d'employer le terme *barrage*. C'est pourquoi je l'utilise aussi au sens large. Ce qui compte, c'est d'employer ce type d'enchères dans un but offensif et non défensif (obstructif).

Donc, ne pas prendre le terme *barrage* "au pied de la lettre".

Pour profiter du potentiel offensif des *barrages à la couleur*, il faut suivre les règles modernes qui sont bien expliquées dans le CHAPITRE 1 (*Tome I*). :

- **Thème 1.6;** p. 79- 92 : concernant **L'OUVERTURE/SURENCHÈRE D'OUVERTURE
À SAUT AU NIVEAU 2**, communément appelé "*2 Faible*".

- **Thème 1.9;** p. 143-160; concernant **L'OUVERTURE/SURENCHÈRE D'OUVERTURE
À SAUT AU NIVEAU 3 ET 4.**

p. 1

Chapitre 11 : OUVERTURE À 3 SA INUSITÉ ou "3 SA FAIBLE "
par Gérald Néron, Granby, Québec, Canada

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

INTRODUCTION

Le «3 SA FAIBLE» correspond bel et bien à une **CONTRE-ATTAQUE** et constitue une PREMIÈRE ENCHÈRE. Et, comme dans les cas de barrage à la couleur, elle peut se faire aussi bien en Ouverture (offensive d'enchères) qu'en défensive d'enchères.

La réponse aux *barrages à la couleur* se fait selon les règles du protocole régulier de l'Ouverture à la couleur en Majeure Cinquième. Mais la convention **3 SA faible modernisée** se démarque par un protocole de réponse spécifique qui est plus élaboré et, surtout, très performant malgré l'apparente limitation dans l'échelle des enchères !

Ainsi, il faut mettre de côté l'ancienne convention **3 SA gambling**, qui est chère au joueur considérant la bridge comme un jeu de poker, parce que sa fréquence (incidence) est très faible à cause de ses exigences pointues pour limiter le risque et parce que son système de réponse que l'on peut y associer est très élémentaire.

Le système Bridge Standard International a donc revisité cette convention. Au départ, elle partageait son contexte avec celui de l'OUVERTURE 3 SA STANDARD (26 HL et +). Cela compliquait beaucoup son identification.

L'expérimentation du fameux système de réponse pour L'OUVERTURE 3 SA FAIBLE, propre au Bridge Standard International, a permis de conclure qu'il faut dorénavant réserver à 100% le **contexte 3 SA** à l'Ouverture à 3 SA *faible*.

En effet, la déclaration d'OUVERTURE FORTE À 3 SA peut être annoncée facilement après l'Ouverture à 2 **Trefles Fort** (*Voir Chapitre 9*). Il n'y a donc aucun effet négatif à ce niveau.

Pour explications détaillées sur la définition et le contexte, voir **CHAPITRE 1, Thème 1.9.3; p. 155 à 160**. Voici tout de même en quoi consiste concisément la convention moderne. Son système de réponse sera exposé par la suite.

p. 2

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

11.1 LA CONVENTION

LE CONTEXTE

Pour éviter la redondance et pour alléger le texte, la dénomination Ouverture/surenchère d'ouverture à **3 SA FAIBLE** et **Ouverture à 3 SA INUSITÉ POUR UNE MINEURE** sera le plus souvent remplacé, tout simplement, par la locution «**3 SA INUSITÉ**». Donc, cette dernière dénomination va englober à la fois l'Ouverture (offensive d'enchères), et la Surenchère d'Ouverture (défensive d'enchères).

Le contexte a été valorisé vu l'utilité de cette convention. C'est ce qui a permis de simplifier au maximum son identification.

Voici d'abord le contexte lorsque la convention est employée en tant qu'**Ouverture** des enchères.

PR. 11.1:1 CONTEXTE de l'OUVERTURE À 3 SA INUSITÉ (3 SA Faible)

Il y a contexte d'Ouverture à 3 SA Inusité , ou de 3 SA Faible, quand:

- ▶ **aucune adversaire n'a ouvert les enchères;**
- ▶ **le partenaire n'a pas encore annoncé d'enchère** (*Passe* est donc possible).

Ce contexte est on ne peut plus simple. Il y a seulement 4 situations d'enchères pouvant présenter ce contexte offensif.

Si l'on désire annoncer une main balancée de 26 HL et plus (ce qui est plutôt rare), il faut alors ouvrir les enchères avec **2 Trèfles fort** et, au tour suivant, déclarer **3 SA** après la réponse par échelon du partenaire (V. CHAPITRE 9 au **Thème 9.4**).

P. 3

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 11.1:1 Les 4 contextes possibles d'Ouverture à 3 SA Inusité pour une mineure ou Ouverture à 3 SA faible

	1	2	3	4
a)	3 SA
b)	Passe	3 SA
c)	Passe	Passe	3 SA	...
d)	Passe	Passe	Passe	3 SA

Commentaires:

Il n'y a que ces 4 situations d'enchères qui peuvent exister pour ce qui est d'ouvrir les enchères avec le *3 SA Inusité* (ou *3 SA faible*). On peut remarquer que la convention demeure valide lorsque le partenaire déclare *Passe*, car cela n'est pas une annonce techniquement.

**

L'expérimentation et les succès ont fait en sorte que le contexte pour la *Surenchère d'Ouverture faible à 3 SA* ou *Surenchère à 3 SA Inusité (pour un mineure)* occupe **en exclusivité tout le contexte «3 SA»** en tant que *PREMIÈRE ENCHÈRE* aussi bien en offensive qu'en défensive d'enchères.

Par conséquent, cette surenchère conventionnelle va être tout aussi facile à identifier.

Pour ce qui est des conséquences d'avoir « *réservé* » ce contexte, il est seulement nécessaire de restreindre minimalement la convention "consoeur", soit le **Sans-Atout Inusité pour les 2 mineures**.

p. 4

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

PRINCIPE 11.1:2 CONTEXTE de la SURENCHÈRE D'OUVERTURE À 3 SA INUSITÉ

Il y a contexte de Surenchère d'ouverture à 3 SA Inusité pour 1 mineure (ou 3 SA FAIBLE) quand un des défenseurs :

- annonce **3 SA à saut ou sans saut** à n'importe quel tour d'enchères,
- après Ouverture, à la couleur ou à Sans-Atout, par les opposants,
(qui peuvent avoir redéclaré à plusieurs reprises),
- et le partenaire **n'a pas annoncé**, (*Passe est exclu parce que ce n'est pas un annonce*).

COROLLAIRE:

Il n'est plus possible de déclarer au NIVEAU 3 une Surenchère à *Sans-Atout Inusité* pour les deux couleurs.

À noter qu'il n'existe pas de RÉOUVERTURE À **SANS-ATOUT AU NIVEAU 3**.

La Réouverture à *Sans-Atout* se fait uniquement au niveau 1 et 2 et le pointage minimum est **16 HL^{et+}** pour le niveau 1, et **17 HL^{et+}** pour le niveau 2.

Voici quelques situations d'enchères présentant un contexte de Surenchère d'*Ouverture à 3 SA Inusité (3 SA faible)*, donc pour une seule mineure.

Ex. 11.1:2 Il y a Surenchère d'ouverture à 3 SA Inusité (pour 1 mineure), ou 3 SA faible

	1	2	3	4
a)	1 Pi	3 SA	...	
a')	<u>1</u> <u>Passe</u>	2 1 Pi	3 3 SA	...
b)	1 Co	<u>Passe</u>	3 Co	3 SA
c)	3 Pi	3 SA
c')	2 Co	<u>Passe</u>	3 Ca	3 SA

p. 5

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

d)	Passe 3 SA	1 Tr ...	Passe ...	3 Tr ...
d')	Passe Passe	1 Co Passe	Passe 3 SA	2 Co ...
e)	2 Ca ^{à la Flannery}	Passe	3 Ca ^{Trsf en Maj.}	3 SA
f)	1 SA	3 SA
f')	2 SA	3 SA
g)	1 SA ...	Passe ...	2 SA ...	3 SA ...

Commentaires:

- a) La situation la plus simple, le premier défenseur déclare *3 SA Inusité* au premier tour; son partenaire n'a pas encore déclaré.
- a') Le premier défenseur déclare encore *3 SA Inusité* (*3 SA faible*) au premier tour mais son partenaire a Passé en entrée de jeu. Cela respecte la contexte pour la convention *3 SA faible* et n'a pas d'impact sur la réponse à la convention si ce n'est que cela signifie que le deuxième défenseur (par rapport à l'ouverture) ne peut dépasser 12 HL.
- b) Tout fit adverse, en mineure ou en Majeure, au niveau 3, ou plus bas, n'invalidé pas la convention pour le deuxième défenseur; en autant que le premier défenseur ait déclaré *Passe*.
- c) et c') Toute Ouverture à saut au niveau 2 ou 3 (*barrage*) en Majeure, mineure, avec ou sans réponse, n'a pas d'impact sur la convention 3 SA Inusité; en autant que la déclaration 3 SA de l'équipe défensive soit la première annonce (*Passe* n'est pas une annonce).

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- d) et d') Il est possible de surenchérir avec *3 SA faible* au deuxième tour des enchères si c'est la première annonce de l'équipe défensive.
- e) Il y a la réponse artificielle à *3 CARREAUX* après *ouverture à la Flannery*. Il s'agit d'une demande de Transfert pour une des deux Majeures (V. **Chap. 3**, au *Thème 3.12.2*; p. 374). L'absence d'annonce (*Passe exclus*) par l'équipe défensive, est le contexte qui autorise la convention *3 SA faible* (*3 SA Inusité*).
- f), f') et g) Ces trois exemples confirment que même l'Ouverture à Sans-Atout ne peut pas invalider le contexte pour le *3 SA faible* (*3 SA Inusité*).

En conclusion, il suffit que l'équipe adverse ait ouvert les enchères et que l'équipe défensive ait seulement *Passé* ou n'ait pas encore gagé. À remarquer, il n'est pas nécessaire qu'il y ait une évidence de saut pour utiliser la convention **3 SA INUSITÉ** pour 1 mineure, ou **3 SA faible**, contrairement au *3 SA gambling*.

Il n'y a que la déclaration à Sans-Atout Inusité pour les 2 mineures qui est restreindre au niveau 1 et 2. Cette restriction a peu d'effet négatif compte tenu que la fréquence et la performance de cette éventualité est faible par rapport à la possession d'une seule mineure puissante.

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Le contexte est maintenant connu et très facile à repérer. Il faut à présent définir en quoi consiste cette convention.

PRINCIPE 11.1:3 EXIGENCES DE LA CONVENTION «3 SA INUSUTÉ»

Le déclarant de la convention 3 SA Inusité (3 SA Faible) affirme 7 levées sûres et immédiates en possédant au moins :

- une suite mineure sixième avec As, Roi, Dame,
ou
une suite huitième avec l'As et le Roi,
- entre 9 et 15 points d'Honneurs,

Corollaire:

Il peut y avoir des entrées dans les autres couleurs.

La distribution peut être très dééquilibrée ou semi-balancée. (donc, il n'est pas obligatoire de posséder un singleton ou une chicane).

Si une main renferme une longue suite en mineure avec 13 points et plus, mais ne possédant pas 7 levées immédiates, il faut, comme toujours, ouvrir au niveau 1 ou surenchérir au niveau le plus économique.

Il est primordial de posséder les trois Gros Honneurs pour ouvrir à 3 SA Inusité sinon il faut posséder l'As et le Roi avec au moins 6-7 autres cartes d'atout (selon leur valeur) sans toutefois dépasser 17 HL. Avec 18 HL, il faut utiliser le langage régulier ("PLUS LE POINTAGE EST ÉLEVÉ, PLUS IL FAUT DIALOGUER LENTEMENT, DONC JUDICIEUSEMENT").

À l'origine, cette convention visait exclusivement à voler un éventuel contrat de manche en Majeure aux opposants en espérant échouer le contrat seulement d'une ou deux levées. Mais l'idée moderne consiste maintenant à découvrir des manches et des chelems non évidents avec une main contenant une longue ou solide suite en mineure, mais dont le pointage est de catégorie minimum élargie (13 à 17 HL).

p. 8

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

11.2 SYSTÈME DE RÉPONSE DU 3 SA INUSITÉ pour 1 mineure (3 SA Faible)

Il ne faut pas perdre de vue que cette convention est une *Première Enchère*. Il s'agit donc d'une déclaration qui *ouvre* une nouvelle **voie d'approche** permettant de *gravir la montagne* des communications.

Cette approche est un véritable raccourci permettant de débuter *l'ascension de la montagne* à une hauteur plus élevée que celle des différentes Ouvertures Standards (à la couleur au niveau 1; le 2 *Faible* à la couleur; le 2 *Fort*; le 1 SA; le 2 SA; le 2 Ca à la Flannery; le *Sans-Atout Inusité* au niveau 1 et 2...).

"Couper court" a des **avantages stratégiques** évidents mais, pour profiter de cette convention dont l'incidence est relativement courante et le potentiel très intéressant, il faut prioritairement adopter les **critères élargis** modernes tant au plan du CONTEXTE que des EXIGENCES.

En clair, le contexte *élargi* augmente l'incidence et facilite énormément l'identification de la convention. Et les exigences modernes autorisent maintenant une suite sixième (*au de de 7 cartes*) avec 3 GH; ou bien une suite seulement huitième si l'on ne possède que l'As et le Roi à condition d'avoir une levée immédiate (chicane ou As) dans une autre couleur. En plus, il est autorisé de détenir une ou des entrées dans les autres couleurs, communément appelée *prises de main* en autant que la main ne puisse **pas** être considérée comme maximale (18 HL+ et plus). Finalement, le pointage couvre dorénavant toute l'étendue de la catégorie minimale, soit 12 HL à un faible 17 HL.

Ces nouvelles règles procurent à cette *Première Enchère* un véritable statut de main d'Ouverture régulière. La conséquence du réalignement de cette convention se situe maintenant au niveau de l'**efficacité** de son système de réponse.

La clé pour aborder l'apprentissage de ce système de réponse est d'être conscient que le déclarant de la convention a annoncé une main d'Ouverture très spécifique. Cela implique que le répondant ne peut pas se limiter à décrire passivement son jeu **en additionnant son information** à celle de son partenaire. Les deux équipiers doivent plutôt envisager l'issue du contrat avec quelques coups d'avance, un peu comme aux échecs.

p. 9

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

11.2:1 L'OPTION DU SANS-ATOUT

Le simple fait, pour le répondant, de déclarer l'enchère **Passe** termine les communications et conclut indirectement le contrat au niveau de la **manche à Sans-Atout**.

Cela implique donc pour le répondant l'obligation de posséder des exigences spécifiques pour avoir le **droit de ne pas parler !**

PRINCIPE 11.2:1 L'OPTION DU SANS-ATOUT APRES 3 SA INUSITÉ

Le répondant doit envisager un contrat à Sans-Atout lorsqu'il détient:

- **un ARRÊT SÛRE (As; ROI-DAME; D-VALET-10 ...)** pour chacune des majeures, et
- **au moins une CARTE DE RETOUR** pour chacune des mineures.

Il gage alors:

- ⇒ **Passe** ↔ si son pointage est inférieur à 17 HL ou moins de 4 levées sûres;
- ⇒ **4 SA** ↔ avec 17-18 HL ou 4 levées sûres avec arrêts certains dans les 3 couleurs résiduelles, ce qui invite au chelem;
- ⇒ **6 SA** ↔ avec 19-20 HL ou 5 levées sûres avec arrêts certains dans les 3 couleurs résiduelles ;
- ⇒ **5 SA** ↔ avec 21-22 HL et 5 levées sûres avec arrêts certains dans les 3 couleurs résiduelles, ce qui invite au Grand chelem;
- ⇒ **7 SA** ↔ avec 23 HL+ ou 6 levées sûres avec arrêts certains dans les 3 couleurs résiduelles.

Donc pour envisager un contrat à Sans-Atout, l'absence totale de carte de retour dans chaque mineure chez le répondant va rendre très risqué la reprise du contrôle du jeu par l'ouvreur vu qu'il n'est pas possible pour Ce dernier de couper (carte de retour) pour reprendre la main. Ce sujet constitue le point suivant.

p. 10

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Voici tout de suite quelques exemples pour illustrer concrètement le fonctionnement de cette Première Enchère.

Ex. 11.2:1 Que répondez-vous avec les mains présentées?

1	2	3	4
1 Co	3 SA	Passe	?
a) R D 5 2 A 10 3 9 8 7 6 4 2	b) V 10 9 5 4 R V 10 10 6 3 R 7	c) D V 10 R 10 9 2 A 10 8 7 5 4	
d) A 10 9 6 5 A 9 R D V 4 10 8	e) A R V 10 6 R D A D 8 4 10 7		

RÉPONSES:

- a) Le répondant détient un **arrêt sûr pour chacune des Majeures** et possède au moins 1 carte de retour pour chaque mineure, et le pointage est de 9 PH avec un faible 1 PL. Le fit est probablement à Trèfle et le Carreau est modérément arrêté. Il est dans l'esprit de cette convention de "voler" une manche (parfois dévolue aux opposants, ou d'autre fois qui nous appartient mais qui était insoupçonnable), le répondant se doit donc de **Passer** ce qui gage la manche à Sans-Atout.
- b) Le Coeur est bien arrêté mais le Pique, même s'il est théoriquement arrêté va causer éventuellement 3-4 levées perdantes. Il y a bien des retours pour chaque mineure mais il va y avoir là-aussi probablement plusieurs levées perdantes dans une des mineures (le fit étant probablement à Carreau). Comme le partenaire peut fort bien posséder une main minimale au lieu d'une main faible (si vous jouez les critères *élargis*), il est acceptable de **Passer** si votre équipe n'est pas vulnérable; sinon il faut annoncer l'enclôture qui sera vu au point suivant.

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- c) Le fit est assurément à Trèfle et les 3 autres couleurs sont bien arrêtées. Le pointage (10 PH) ou les 3 levées sûres n'autorisent pas à inviter au chelem à Sans-Atout. Il faut gager la manche à Sans-Atout, en ***Passant***.
- d) Cette main contient 14 PH + 1 PL mais il y a 4 levées sûres théoriquement. Les deux Majeures sont arrêtées et il y a des retours pour les mineures. Malgré le pointage insuffisant pour inviter au chelem à Sans-Atout — il faut 17-18 HL compte tenu qu'on évalue le pointage de base de l'ouvreur à 13 points —, il y a théoriquement 11 levées sûres au total. Il est donc acceptable de gager **4 SA** ce qui invite l'ouvreur à gager 6 SA s'il détient au moins 8 levées sûres (au lieu des 7 levées obligatoires).
- e) Cette main contient 19 PH + 1 PL mais il y a seulement 4 levées sûres. Le fit sera évidemment à Trèfle. Le pointage combiné total permet de gager directement **6 SA** mais il va falloir risquer l'impasse à Carreau si le réouvreur n'a pas mieux que 7 levées sûres. Il y a donc au moins 50% de chances de réussir le chelem sans tenir compte des chances que le partenaire détienne une levée supplémentaire.

Il ne faut donc pas se limiter au contrat de manche à Sans-Atout lorsque les conditions de base requises sont présentes. Il faut gager tout de suite au juste niveau à SANS-ATOUT selon le pointage combiné ou le nombre total de levées sûres.

Lorsque les deux Majeures ne sont pas arrêtées avec au moins une levée sûre et qu'il n'y a pas de carte de retour pour chaque mineure, il faut gager différemment. Contrairement à l'idée générale, il y a suffisamment d'espace disponible pour élaborer un système qui permet une réponse progressive selon le pointage et les valeurs possédés

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

11.2:2 LE RÉPONDANT N'A PAS DE JEU

Il peut fort bien arriver que le répondant préfère ne pas déclarer lorsqu'il possède un jeu insuffisant. Il importe donc de trouver une astuce qui permet au répondant de « déclarer *Passe sans annoncer* ! »

Cette astuce est intrinsèquement liée à la nature de la convention; sa logique coule de source. Il faut déclarer **4 TRÈFLES** lorsque l'on répond à cette convention et que l'on désire mettre fin aux communications. Cela transforme sur-le-champ la déclaration artificielle de l'ouvreur (ou du réouvreur) en sa véritable nature, l'atout.

PRINCIPE 11.2:2 ARRÊT DES COMMUNICATIONS APRES 3 SA INUSITÉ

Pour arrêter les communications après une Ouverture, ou Surenchère d'ouverture, à 3 SA INUSITÉ le répondant doit déclarer 4 TRÈFLES.

Ainsi l'ouvreur (ou le réouvreur) redéclare *Passe* si sa longue suite est à Trèfle, sinon il redéclare **4 CARREAUX pour corriger le tir; ce qui termine les enchères en l'absence de compétition par les adversaires.**

Cette façon de faire est bien reconnue, vu sa logique incontournable. Ce n'est donc pas la technique à ce niveau qui est compliquée à analyser. Ce qui importe, c'est de bien définir les conditions qui obligent l'arrêt des communications afin de:

- ne pas dépasser un contrat partiel en mineure;

ou

- de ne pas perdre un contrat pouvant procurer une meilleure marque.

Le répondant doit en effet absolument arrêter les enchères en annonçant **4 Trèfles** si sa main détient à la fois :

- moins de 15 points HL ou PP,

- moins de 4 levées sûres,

- et conditions insuffisantes pour jouer un contrat à Sans-Atout.

Ces conditions sont relativement simples. Il y a d'abord une condition absolue soit
p. 13

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

le pointage. **En haut d'un certain pointage, les enchères doivent continuer** quelque soit la distribution du répondant Ce pointage seuil exige de rechercher un contrat car il garantit le niveau **forcing**, soit un pointage combiné d'un bon **28 points**. Donc, avec **15 HL/15 PP** et plus, le répondant doit utiliser une enchère spécifique — soit **4 CARREAUX**— afin d'exiger impérativement que l'Ouvreur décrive davantage sa main.

Point important à ne pas oublier, il demeure possible d'atteindre aussi le niveau **forcing** de deux autres manières supplémentaires (quand le répondant a moins de 15 HL/PP) lorsque des conditions associées (à un pointage valable mais inférieur à 15 HL/PP) sont présentes. Soit, la possession de **4 levées sûres** garantissant 11 levées combinées en atout, ou soit des conditions inadéquates pour jouer à Sans-Atout.

C'est très logique. Avec des valeurs insuffisantes pour le niveau 5 en atout mineure ou pour jouer une manche à Sans-Atout, le répondant ne peut que transformer l'enchère de l'ouvreur en un véritable barrage en atout mineure au niveau 4. Dans le feu de l'action, il est plus rapide de décider que l'enchère d'arrêt n'est pas indiquée. D'où le principe:

**PRINCIPE 11.2:3 CONDITIONS OBLIGEANT L'ARRÊT DES ENCHÈRES
APRÈS 3 SA INUSITÉ**

Le répondant doit absolument déclarer l'arrêt des communications en annonçant **4 TRÈFLES après la convention **3 SA Inusité (3 SA FAIBLE)** s'il ne détient pas au moins une des 3 conditions suivantes:**

- **les valeurs pour gager à Sans-Atout** (*arrêt valable dans chaque couleur résiduelle, surtout en Majeure, et au moins une carte de retour dans chaque mineure*), **ou**
- **15 HL ou 15 PP et plus, ou**
- **4 levées sûres pouvant garantir la manche dans l'atout.**

On se doit de bien comprendre que le fait de posséder **une** seule des conditions précédentes oblige le répondant d'annoncer autre chose que **4 TRÈFLES**.

p. 14

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Le répondant doit alors:

- choisir entre *Passer* (ou gager à Sans-Atout au niveau 4 ou plus),
- gager la manche en mineure avec 14-15 PP ce qui invite au chelem en mode Standard.
- ou, encore, gager l'enchère artificielle 4 CARREAUX, ce qui est *forcing* pour au moins le niveau 5 quelque soit la nature du contrat.

Voyons quelques types de mains pouvant amener la conclusion abrupte les enchères après la déclaration de la convention 3 SA Inusité.

Ex. 11.2:2 Que déclarez-vous avec chacune des mains ci-dessous ?

1	2	3	4
Passe	3 SA	Passe	Vous
a) V 10 8 6 R 7 D 10 9 5 2 5 3	b) A 10 9 8 6 2 R D 4 3 -- R 8 5	c) A V 5 4 9 7 4 3 2 D 3 R 4	
d) D 8 5 4 2 A D 9 6 5 3 9 4	e) R V 10 A R 10 9 7 6 5 4 3 2 ---	f) D 10 8 2 A R 8 6 10 8 9 5 3	

RÉPONSES:

- a) Le Pique n'offre pas d'arrêt valable et le Coeur est incertain; pas question de *Passer* même s'il y a des retours pour chaque mineure. Le pointage de 8 HL est loin des 15 points nécessaires pour garantir un *forcing*. Et, il n'y a pas au moins 4 levées sûres. Il faut déclarer 4 *TRÈFLES* pour avertir l'ouvreur que les enchères doivent s'arrêter au plus bas niveau possible. Ainsi, l'ouvreur déclarera *Passer* si son atout est à Trèfle; sinon il déclarera 4 *Carreaux* et le répondant doit alors toujours Passer.

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- b) Les deux Majeures sont bien arrêtées mais il n'y a pas de carte de retour à Carreau; c'est assurément la couleur de la longue suite de l'ouvreur. Comme ce dernier peut fort bien n'avoir aucun prise de main, il faut absolument éviter de jouer à Sans-Atout; donc pas question de *Passer* car il serait décidément trop risqué de jouer à Sans-Atout. Il y a 12 PH et 2 PL, c'est un peu juste pour enclencher un *forcing* car il y a seulement deux levées sûres et le partenaire en garantit sept. Ainsi, malgré le bon pointage il est plus prudent de gager **4 TRÈFLES**. Cependant, en cas de non vulnérabilité, il serait correct de reconsidérer le Roi à demi-perdant à Trèfle comme une levée sûre vu les 14 HL et vu qu'il y a de bonnes chances que le partenaire puisse le protéger en coupant l'As des adversaires ou qu'il ait en sa possession une levée supplémentaire; dans lequel cas, il serait de bon aloi de préciser un *surplus*, soit **5 Trèfles!** (*C'est le sous-thème suivant*).
- c) L'absence d'arrêt à Coeur élimine d'emblée la possibilité de jouer à Sans-Atout; donc il ne faut pas *Passer*. Il y a 11 HL dont plusieurs points perdants. Il n'y a qu'une levée sûre; il ne faut pas compter la possession d'un GH d'atout comme une levée sûre car «ON NE PEUT PAS ENCAISSEUR PLUS DE LEVÉES D'ATOUT QUE LE NOMBRE DE CARTES DE LA SUITE D'ATOUT LA PLUS LONGUE» (celle de l'ouvreur dans ce cas-ci). Par contre, on peut avoir une levée supplémentaire dans le cas de l'atout si l'on peut couper au mort mais ce ne sera pas le cas pour cette main du répondant. Bref, il faut arrêter les enchères, donc le répondant va annoncer **4 TRÈFLES**.
- d) Les conditions pour jouer à Sans-Atout sont présentes; le pointage est de 8 PH et 3 PL, et le nombre de levées sûres est difficile à évaluer; il est d'au moins 3 levées mais il peut y en avoir plus si l'ouvreur détient quelques cartes à Coeur. Si on joue avec prudence, c'est l'enclière **Passe** qui va procurer une marque généralement acceptable. Mais, si l'on désire questionner davantage l'ouvreur sans prendre le risque de faire emballer les enchères il faut posséder un système de communications très subtiles pour y parvenir; ce système sera exposé plus loin. C'est bien entendu l'enclière **4 CARREAUX** qui constitue la porte d'entrée de ce sous-système. En effet, la main ici peut facilement se réévaluer comme *forcing* tant dans l'optique de l'atout.
- e) Il est très fréquent de rencontrer plusieurs mains très débalancées dans la même donne. Il faut rester méthodique même avec une main spectaculaire! Ici les

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

conditions du Sans-Atout ne sont pas présentes; il est essentiel de posséder au moins une carte de retour pour la longue suite du partenaire pour jouer à Sans-Atout sinon les adversaires vont pouvoir établir la plupart de leurs levées potentielles tout en réduisant l'impact de la longue suite de l'ouvreur. Donc pas question de *Passer*, ni de gager à la hâte ! Il y a 11 PH et 5 PL avec 3 levées sûres sans plus. Il ne faut pas gager 4 *Carreaux* en pensant décrire *naturellement* votre beau Carreau pour deux raisons; d'abord cette enchère est réservée pour enclencher le sous-système de réponse spécifique du forcing et, aussi, il est préférable de *laisser l'atout du côté de la main faible* (celle qui risque d'avoir le moins de prise de main) pour lui permettre d'accomplir ses levées (parce qu'il s'agit alors de l'atout). Donc, il faut déclarer l'enchère artificielle **4 CARREAUX** dans ce contexte de réponse au **3 SA faible**.

- f) Les conditions du Sans-Atout sont belles et bien présentes. Il va bien y avoir plusieurs levées perdantes dans une des deux mineures mais il y a 10 levées théoriquement assurées et il y a tout de même 9 PH non perdants chez le répondant. C'est l'essence de cette convention, il faut donc **Passer** et non gager l'enchère d'arrêt **4 TRÈFLES**.

11.2.3 LE RÉPONDANT DÉTIENIR QUELQUES VALEURS

Cette option est la troisième.

La première option étant la réponse **Passer** qui exige que le répondant détienne les exigences spécifiques pour jouer à SANS-ATOUT. La deuxième, l'enchère **4 TRÈFLES** qui correspond à l'absence de conditions suffisantes sur 3 plans: *LE POINTAGE, LES EXIGENCES DU SANS-ATOUT ET UN NOMBRE INSUFFISANT DE LEVÉES SÛRES*.

La troisième, que l'on va voir dès maintenant, est la zone tampon qui consiste en :

- un pointage est inférieur de 15 HL ou 15 PP,
- mais avec la possession de 4 levées sûres, ou plus,
- en l'absence des exigences pour jouer à Sans-Atout.

p. 17

Chapitre 11 : OUVERTURE À 3 SA INUSITÉ ou "3 SA FAIBLE "

par Gérald Néron, Granby, Québec, Canada

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ce *no man's land* pour la réponse au *3 SA faible* se caractérise donc par un pointage de plusieurs points mais toutefois insuffisants pour déclarer l'enchère artificielle forcing *4 CARREAUX*.

La logique de cette troisième option va dans le même sens que le bridge moderne voulant qu'il faille *aller droit au but quand les valeurs sont insuffisantes*. En termes concrets, le répondant doit utiliser le **langage naturel** pour décrire un pointage valable associé avec une distribution pertinente. Ses enchères auront nécessairement, dans ce contexte, une résolution élevée (contenant plein).

PRINCIPE 11.2:4 RÉPONDRE NATURELLEMENT À L'ATOUT APRÈS 3 SA INUSITÉ

Lorsque le répondant n'a pas les conditions pour annoncer à Sans-Atout, il peut et doit annoncer naturellement (sauf 4 Carreaux) s'il détient:

- **4 levées sûres, ou plus,**
- **un pointage entre 8 et 14 HL/PP,**

Ainsi, le répondant annonce :

- ⇒ **5 Trèfles** ⇔ avec 4 levées sûres et un intérêt pour jouer dans les mineures.
- ⇒ **6 Trèfles** ⇔ avec 5 levées sûres et un intérêt pour jouer dans les mineures.
- ⇒ **7 Trèfles** ⇔ avec 6 levées sûres et un intérêt pour jouer dans les mineures.
- ⇒ **4 Coeurs / 4 Piques** ⇔ avec une suite huitième spécifiée et carence d'entrée pour jouer à Sans-Atout.

L'ouvreur redéclarera à CARREAU si c'est l'atout possédé ou la Majeure annoncé selon son jeu; de même il ajustera le niveau si sa main contient plus de 7 levées sûres.

P.S. D'autres déclarations naturelles sont théoriquement possibles de la part du répondant mais peu probables. Par exemple, le répondant peut annoncer une Invitation Standard au chelem ou un chelem en Majeure (ou à 5 ou 6 Carreaux) avec une longue suite de cette nature. De telles annonces sont faciles à reconnaître et l'ouvreur n'a qu'à y répondre selon son jeu. Il n'est pas vraiment utile d'élaborer sur ce point.

p. 18

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Voici quelques exemples pour mettre en perspective ce qui vient d'être énoncé.

Ex. 11.2:3 Que déclarez-vous avec chacune des mains ci-dessous?

1	2	3	4
3 SA	Passe	Vous	...
a) 7 6 D V 10 9 5	b) A R D V 9 8 6 D 7 5 R D 9 5 3	c) A 6 4 R D V 10 8 --- 10 8 7 6 4	
d) 9 8 6 3 A D V 10 9 6 5 3 ---	e) --- 8 A R 10 9 7 6 5 3 2 9 8 6		

RÉPONSES:

- a)** Il faut oublier le Sans-Atout, le Pique est très faible . Il y a 10 PH + 2 PL valables. La Dame de Carreau ne constitue pas une levée sûre "comptable" car elle appartient à l'atout mais elle peut servir d'entrée vu qu'il faut perdre 1 levée à Trèfle et 2 levées à Coeur pour pouvoir établir ces 2 suites. Il y a donc 4 levées assurées, soit Trèfle et à Coeur sans compter la possibilité de faire une levée de plus à Trèfle. Il faut décrire ce surplus de 4 levées sûres (ce qui garantit 11 levées, donc le niveau 5) en déclarant **5 Trèfles**. Il ne faut pas anticiper les levées incertaines car l'annonce au niveau 5 constitue en soi une invitation au chelem (à Carreau) pour l'ouvreur qui l'annoncera si sa main détient, elle, un surplus d'une levée encore non affirmée.
- b)** Avec 10 PH et 4 levées sûres, ainsi que deux soutiens en mineure, le répondant doit déclarer la manche en mineure, pas plus, pas moins. Donc, **5 Trèfles** et laisser l'ouvreur de compléter les enchères, soit 5, 6 ou 7 Carreaux (ou parfois à Trèfle).

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- c) L'absence de retour à Carreau interdit de jouer à Sans-Atout. Il y a 12 HL et on peut être assuré de **5** levées (généralement le 8 est valable après 4 tours de cartes et on n'a besoin que de perdre la main une seule fois. Il faut gager ce *surplus* à **6 Trèfles** même si l'on sait que l'ouvreur détient une longue suite à Carreau; ce dernier va corriger le tir et même gager le Grand chelem s'il possède une huitième levée.
- d) Cette main que l'on décrit en gageant **4 Coeurs** est surprenante pour le contexte mais ne constitue pas moins une main facile à raisonner. On peut effectivement la considérer comme un *Saut-changement de couleur*; ce qui signifie une longue suite spécifiée d'au moins 7 à 8 cartes avec une pointage à la limite de 13 HL et **l'absence d'intérêt** pour l'annonce du partenaire. L'ouvreur va alors considérer le potentiel complémentaire de son jeu; dans ce cas-ci, il acceptera de jouer la manche en majeure (vu que la marque est supérieure par rapport à celle en mineure) et même il pourrait gager le chelem à Coeur avec quelques cartes de retour pour le Coeur et des courtes (ou des As) dans les autres couleurs.
- e) Cette main a 7 levées sûres si le Carreau est l'atout et il y a 3 cartes de retour pour le Trèfle; cependant cela n'ajoute que 2 levées assurés si l'atout est à Trèfle. En l'absence de système de réponse, il faut répondre **5 Carreaux** pour éviter une confusion avec l'enchère artificielle *4 Carreaux*. Un chelem et même un Grand chelem sont possibles mais les risques d'échec sont élevés sans une dialogue minutieux.

Donc, si on réévalue cette main qui détient deux *courtes* dans les majeures, on comptabilise 15 PP+ ce qui autorise de répondre artificiellement **4 CARREAUX** ce qui va enclencher le sous-système de réponse qui y est rattaché et va permettre d'optimiser le contrat sans avoir recours à l'intuition.

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

11.2:4 LE RÉPONDANT DÉTIENIT 15 POINTS et plus

INTRODUCTION

C'est ici que la convention 3 SA Inusité pour 1 mineure ou 3 SA FAIBLE trouve la source qui lui donne le statut de **véritable ENCHÈRE D'OUVERTURE** et non de simple *barrage*!

En effet, les barrages comme les enchères à saut à la couleur et le *3 SA gambling* **ne sont pas** de véritables *Premières Enchères* parce qu'ils constituent en fait des **enchères finales** vu que ce sont des descriptions très spécifiques. On pourrait dire que les *barrages* sont en fait des "réponses" et non une déclaration d'ouverture parce qu'ils empêchent généralement le partenaire de décrire son jeu. D'où la règle qui veut que l'on évite d'utiliser les *barrages* lorsque l'on détient une main ayant des valeurs suffisantes pour autoriser une Ouverture Standard au niveau 1.

LA RÉPONSE "4 CARREAUX" APRÈS 3 SA INUSITÉ POUR 1 MINEURE (3 SA FAIBLE)

Le pointage est l'élément clé. Avec **15 points HL ou PP**, le répondant doit donner un signal spécifique pour démarrer spécifiquement l'analyse du potentiel de jeu combiné dans les deux mains.

Il ne faut pas oublier que la main de l'ouvreur peut être très, voire extrêmement, débalancée, mais aussi elle peut être semi-balancée — c'est-à-dire sans suite courte. Par exemple, l'ouvreur/réouvreur peut facilement avoir une distribution du type : **2-2** en Majeure et **2-7** en mineure et même **2-2-3 - 6**.

Il ne faut jamais oublier d'**évaluer au préalable** la présence d'arrêts sûres dans toutes les couleurs (*les deux Majeures et la mineure résiduelle*) **même si le pointage atteint le niveau forcing**. Dans ces cas, le répondant peut compter ses levées sûres et GAGER DIRECTEMENT À SANS-ATOUT au niveau correspondant au puissance combiné.

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

PRINCIPE 11.2:5 LA RÉPONSE 4 CARREAUX

La réponse 4 CARREAUX après l'annonce 3 SA Inusité (*3 SA Faible*) est artificielle et affirme la possession d'au moins 15 points HL ou PP et une carence d'Arrêts dans les couleurs résiduelles.

En cas d'intervention par le premier défenseur, le répondant déclare Contre pour répéter l'enchère 4 Carreaux.

La suite des enchères se fait alors selon le protocole spécifique exclusif au système BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL.

Ainsi, après **4 CARREAUX**, il appartient à au **déclarant du 3 SA Inusité** de débuter la description de son jeu au troisième tempo.

11.2:4.1 LES TROIS CHOIX DE L'OUVREUR APRÈS 4 CARREAUX

Au deuxième tour, il y a **trois** types de déclarations possibles pour le déclarant.

A) La première option de l'Ouvreur à 3 SA Inusité: ABSENCE DE COURTE

La première option pour le déclarant est la REDÉCLARATION 4 SA. Cette option décrit **l'absence de courte** (singleton ou chicane). La longue suite ne pourra donc pas contenir **8** cartes; donc la main sera du type 2-2 -2-7 ou 2-3-2 -6.

Le **rationnel** pour analyser les deux autres options est ingénieusement simple et efficace. Voyez d'abord quelles sont ces deux options de l'ouvreur/réouvreur face à la réponse artificielle *4 Carreaux*.

La deuxième option sera l'annonce de l'atout possédé ce qui équivaut à redéclarer (au deuxième tour) **5 TRÈFLES OU 5 CARREAUX**.

La troisième option sera l'annonce d'une suite Majeure (d'au moins 3 cartes), en déclarant **4 COEURS OU 4 PIQUES**.

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Quand il y a présence d'une courte chez l'ouvreur, il faut tenir compte d'un deuxième critère pour analyser laquelle des deux dernières options est appropriée, donc:

- la présence d'une **suite courte** (*singleton ou chicane*) est **obligatoire**,
- y a-t-il présence, **ou non**, d'une suite **Majeure au moins troisième**.

La présence ou non d'une **Majeure de trois cartes** et plus est la clé pour décrire les chicane/singleton. Cette clé est d'une importance capitale; elle provient d'un raisonnement arithmétique qui peut sembler trop simple mais son utilité est vitale pour optimiser l'espace très limité qui est disponible.

B) La deuxième option de l'Ouvreur: ABSENCE D'UNE MAJEURE TROISIÈME

Ainsi, la redéclaration par l'ouvreur d'une **MINEURE AU NIVEAU 5** va généralement préciser **une suite d'atout au moins huitième** (sinon, il va y avoir automatiquement un **tripleton en Majeure**).

Ceci se traduit par une distribution du type : 2-1-2 -8; 2-0 -3-8; ou 1-1-2 -9; 1-0 -3-9; et plus rarement 2-1-3-7; 2-0 -4-7; 2-2 -0-9.

Il est important de noter que cette redéclaration affirme de façon quasi absolue (par la logique réciproque de la "non-présence de 3 cartes ou + en Majeure") qu'il **ne sera pour ainsi dire pas possible d'avoir de chicane/singleton dans l'autre mineure** sauf 2-2-0-9 et occasionnellement un singleton (2-2-1-8).

C) La troisième option de l'Ouvreur: PRÉSENCE D'UNE MAJEURE TROISIÈME

La troisième option disponible au deuxième tour pour l'ouvreur/réouvreur à 3 SA Inusité après une réponse forcing à 4 CARREAUX est la présence d'une suite Majeure au moins troisième.

p. 23

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Il y a plusieurs raisons pour cette description. En effet, elle permet, en plus de décrire spécifiquement les singletons et les chicanes lors des enchères subséquentes, d'évaluer la pertinence des contrats en Majeure.

La distribution type d'une main de 3 SA Inusité avec une suite Majeure au moins troisième va donc se traduire comme suit : 3-1-3-6, 4-2-1 -6; 3-1-2 -7; 3-1-1-8; 3-1-0 -9; ou 4-1-0 -8, etc...

Donc, la redéclaration **4 COEURS/ 4 PIQUES** décrira toujours:

- une suite Majeure au moins troisième,
- une solide suite d'atout en mineure, et
- la présence d'au moins un singleton/chicane qui peut se retrouver dans l'autre Majeure ou l'autre mineure.

Le Principe suivant fait la synthèse de la redéclaration (troisième tempo) de l'ouvreur à 3 SA Inusité dont le répondant a déclaré une main débalancée de 15 HL/PP.

PRINCIPE 11.2:6 REDÉCLARATIONS DE L'OUVREUR APRÈS 4 CARREAUX

Au TROISIÈME TEMPO, après la réponse **4 CARREAUX faisant suite à la convention **3 SA Inusité**, l'ouvreur/réouvreur doit redéclarer une des trois options suivantes:**

- A) 4 SA** \Leftrightarrow **s'il n'y a pas de singleton ou de chicane;**
- B) 5 TRÈFLES/5 CARREAUX** \Leftrightarrow **avec un singleton ou une chicane mais sans la présence d'une suite Majeure au moins troisième;**
- C) 4 COEURS/4 PIQUES** \Leftrightarrow **avec une suite Majeure au moins troisième et une suite courte.**

Voyons quelques exemples.

p. 24

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 11.2.4:1 Que déclarez-vous avec chacune des mains?

1	2	3	4
3 SA	Passe	4 Ca	Passe
?
a) 10 8 2 6 D 2 A R D 9 7 5 3	b) 8 2 3 A 5 R V 10 9 8 7 4 2	c) A R 9 A D 9 8 7 5 3 9 7 4	
d) 10 9 8 2 -- A R D 10 9 6 D V 10	e) 4 8 7 2 R D 9 7 6 5 4 3 2 ---	f) 8 2 R D 10 10 8 A R D 10 9 5	

RÉPONSES:

- a)** **4 SA.** L'ouverture à 3 SA est très classique. Il faut répondre à l'enchère 4 CARREAUX car c'est une déclaration forcing ce qui garantit le niveau 4 à Sans-Atout ou 5 à la couleur. Ici, l'ouvreur doit décrire qu'il détient au moins deux cartes dans les trois autres couleurs — même si la nature de la suite d'atout n'est pas précisée. Cette enchère, 4 SA, ne conclut pas le contrat final mais le répondant peut fort bien Passer, gager à Sans-Atout ou continuer selon le **sous-système de réponse spécifique** qui est engagé par l'enchère forcing 4 CARREAUX.
- b) 5 Trèfles .** Ouvrir à 3 SA faible avec une telle main est osé mais cela est tout à fait correct (*il y a deux prises de main: As et singleton*) à condition de connaître le sous-système de réponse BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL pour le 3 SA faible/3 SA Inusité. La redéclaration au troisième tempo à 5 Trèfles stipule clairement l'atout de l'ouvreur tout en garantissant une suite courte et, **réciproquement**, affirme une belle suite d'atout généralement au moins huitième vu qu'il ne peut y avoir plus de deux cartes dans l'une ou l'autre des majeures.

p. 25

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- c) **5 Carreaux.** Encore là le système *BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL* autorise (mais n'oblige pas) d'utiliser l'Ouverture 3 SA faible avec une main minimale (13 PH + 3 PL). La redéclaration de l'ouvreur provient du même raisonnement que pour l'exemple ci-avant.
- d) **4 Piques .** Une fois de plus, l'ouvreur a pu décrire sa main en utilisant les critères modernes pour le 3 SA faible/3 SA Inusité; ces critères augmentent réellement l'incidence de cette convention mais encore faut-il être en mesure de communiquer adéquatement après ce type de PREMIÈRE ENCHÈRE. Ainsi, après l'annonce d'une Majeure au niveau 4 décrit suite solide en mineure d'au moins six cartes avec un total de 7 levées immédiates, de même que la présence d'un singleton/chicane et d'une suite majeure à Pique au moins troisième.
- e) **4 Coeurs.** La suite neuvième à Carreau contient en elle-même 7 levées sûres mais non immédiates. Les deux suites courtes dont un chicane autorisent l'utilisation de la convention. Pour bien les compter il faut procéder comme pour une enchère barrage. On doit séparer la suite en deux; soit les 4 plus hautes cartes d'un côté et les plus basses de l'autre côté. Alors, il suffit de compter les Gros Honneurs (A, R et Dame suitée) dans un premier temps; puis il faut ajouter tout simplement le nombre de cartes restantes. Ici, il y a donc 2 levées d'une part associées à 5 autres levées.. La redéclaration de l'ouvreur devant l'enchère artificielle du répondant se doit d'être **4 Coeurs** selon le **Principe 11.2:6** même si la suite Majeure semble trop faible. C'est la suite du système de réponse qui va permettre à l'ouvreur de préciser exactement la nature de sa courte (singleton vs chicane) et la couleur spécifique.
- f) **4 SA.** Il ne faut pas se tromper. Il faut donner priorité à l'information de la *suite courte* par rapport à la présence d'une suite majeure troisième même si cette dernière est très intéressante. Dans ce cas-ci, il est peu probable que le répondant puisse arrêter le Coeur (vous avez 2 GH) ce qui enlignera ce dernier à jouer à l'atout; et, conséquemment, il est important de l'informer sur la présence d'une courte chez l'ouvreur pour lui permettre d'éliminer ses cartes perdantes. D'autre part, si par chance le répondant possède l'As de Coeur (*en plus d'un arrêt sûr en Pique et des cartes de retour en mineure*), il va alors opter pour le SA surtout que **4 SA** abonde dans ce sens (pas de *courte*); cette avenue serait alors très indiquée vu votre belle

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

suite troisième et vos doubletons permettant de retourner la main au répondant advenant un contrat de chelem un peu difficile.

Bref, ce système de réponse s'auto-équilibre si vous l'appliquez bien car il est d'une surprenante logique malgré que l'espace pour communiquer débute à un niveau relativement très élevé.

**QUATRIÈME TEMPO: REDÉCLARATION DU RÉPONDANT ayant annoncé
4 CARREAUX au premier tour (deuxième tempo)**

a) L'Ouvreur a redéclaré 4 SA

Cette redéclaration de l'ouvreur décrit une solide suite septième dans une mineure et 3 doubletons ou une puissante suite sixième mineure et deux doubletons avec un tripleton; bref il n'y a pas de courte possible, le pointage HL ne peut dépasser **17** points et il y a au moins **sept levées** sûres et immédiates.

Par conséquent, le répondant peut conclure les enchères, ce qui inclut la possibilité *Passer* ou de miser à Sans-Atout.

Dans l'optique d'un contrat à l'atout, le répondant annoncera à Trèfle (au niveau correspondant au pointage combiné en considérant que la main de l'ouvreur vaut au plus 13 points étant donné l'absence de courte chez ce dernier. L'ouvreur devra donc corriger le tir si le Carrreau constitue son atout; de même il ajustera le niveau si son pointage de Puissance possède un surplus de 4 points.

Il est tout à fait possible que le répondant détienne une longue ou solide suite en Majeure ainsi qu'une main débalancée. Dans ce cas, il réévaluera alors son jeu en tenant compte de la certitude que le partenaire a au moins 2 cartes de soutien et sept levées sûres. Il annoncera alors la **nature exacte du fit** en précisant le niveau correspondant au pointage combiné (ou aux levées combinées) qu'il aura déterminé. L'ouvreur pourra ajuster le niveau final du contrat mais il devra faire attention d'avoir un réel et bon surplus.

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

PRINCIPE 11.2.7 RÉPONDRE À 4 SA ANNONCÉ AU 3^{ième} TEMPO

Après la redéclaration « 4 SA » au troisième tempo par l'ouvreur/réouvreur d'un *3 SA Inusité*, le répondant (dont le pointage est d'au moins 15 points) doit terminer la description de sa main (*enchère à résolution élevée*), il annonce comme suit :

- 1) **Passe** ↔ avec **15-16 HL ou 3 levées sûres et les conditions**
- 5 SA** ↔ avec **17-18 HLP ou 4 levées sûres et les conditions pour jouer à Sans-Atout; c'est invitatif au chelem;**
- 6 SA** ↔ avec **19-22 HL ou 5 levées sûres et les conditions pour jouer à Sans-Atout; c'est le chelem;**
- 7 SA** ↔ avec **23 et+ HL ou 6 levées sûres et les conditions pour jouer à Sans-Atout; c'est le Grand chelem;**
- 2) **5 Trèfles** ↔ avec l'**absence de bonnes conditions pour le Sans-Atout et valeurs pour inviter au le chelem dans la mineure de l'ouvreur (17 à 18 PP ou 4 levées sûres)**; l'ouvreur doit reparler si l'atout est à Carreau et ajuster le niveau si nécessaire;
- 6 Trèfles** ↔ avec l'**absence de bonnes conditions pour le Sans-Atout et un valeurs pour déclarer le chelem dans la mineure de l'ouvreur (19 à 22 PP ou 5 levées sûres)**; l'ouvreur doit reparler si atout à Carreau;
- 3) **5 Carreaux/ 5 Coeurs/ 5 Piques** ↔ avec une suite **naturelle au moins sixième et 15 à 18 PP.** L'O. doit posséder 4 points de surplus pour gager le chelem car il n'y a pas de véritable invitation standard.
- 6 Carreaux/ 6 Coeurs/ 6 Piques** ↔ avec une suite **naturelle au moins sixième et 19 à 22 PP.**

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

La redéclaration de l'Ouvreur à 4 SA étant une enchère à résolution moyenne à élevée, il va de soi que l'enchère du répondant constitue elle aussi une enchère bien définie (résolution élevée). Ce dernier peut alors établir le pointage combiné total (*en considérant 13 points chez l'Ouvreur*); et si l'ouvreur possède un réel surplus (4 points), il peut répondre à une invitation.

b) L'Ouvreur a redéclaré 5 Trèfles ou 5 Carreaux

Cette redéclaration au niveau 5 en mineure de l'OUVREUR au 3^{ième} après tempo après la réponse 4 *Carreaux* a décrit encore là une main bien définie. Soit:

- une main débalancée par une très longue mineure,
- sans suite Majeure au moins troisième, et
- obligatoirement au moins un singleton, sinon deux singletons, une chicane ...

La réplique du répondant au 4^{ième} tempo à une enchère précise (résolution moyenne à élevée) se doit d'être elle-même d'une grande clarté pour ne pas dire finale.

Ainsi, ces choix seront les suivants.

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

PRINCIPE 11.2:8 RÉPONDRE À UNE MINEURE ANNONCÉE AU 3^{ième} TEMPO

Après la redéclaration d'une mineure (5 TRÈFLES/5 CARREAUX) au troisième tempo par l'ouvreur/réouvreur d'un 3 SA Inusité, le répondant (qui détient nécessairement au moins 15 points) doit terminer la description de sa main (*enchère à résolution élevée*), comme suit:

- 1) **5 SA** ↔ avec 15-18 HL/PP, ou 3 levées sûres, et les conditions pour jouer à Sans-Atout malgré la présence de courte chez l'O.; ce n'est pas invitatif pour le chelem;

- 6 SA ↔ avec 19-22 HL/PP et 4-5 levées sûres avec les conditions pour le Sans-Atout;

- 7 SA ↔ avec 23+ HL/PP, ou 6 levées sûres, et les conditions pour le Sans-Atout;

- 2) **Passe** ↔ avec l'absence de bonne conditions pour le Sans-Atout et un intérêt pour jouer la manche dans la couleur mineure nommée par l'ouvreur;

- 6 TRÈFLES/6 CARREAUX ↔ avec l'absence de bonne conditions pour le Sans-Atout et un intérêt (19 à 22 PP ou 5 levées sûres) pour jouer le chelem dans la couleur mineure nommée par l'ouvreur;

- 3) **5 COEURS/5 PIQUES** ↔ avec une suite Majeure au moins sixième et moins de 18 PP. L'O. doit posséder au moins 4 points de surplus pour gager le chelem car le répondant ne peut pas faire une invitation standard.

- 6 COEURS/6 PIQUES** ↔ avec une suite Majeure au moinssixième et 19 à 22 PP.

p. 30

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

c) L'Ouvreur a redéclaré 4 Coeurs ou 4 Piques au 3^{ième} tempo

Introduction

Ce troisième choix de l'Ouvreur lors de sa redéclaration après *4 Carreaux* (donc au troisième tempo) constitue une **plaqué tournante** dans ce système de réponse.

Il est relativement fréquent au bridge que les joueurs dans une même équipe, et souvent des deux équipes, se retrouvent avec des mains très débalancées. C'est dans ces cas là qu'il faut avoir des enchères très performantes pour, d'une part, prendre l'initiative des enchères afin d'éviter l'embrouillement des communications suite à des interventions adverses et, d'autre part, pour déterminer le contrat optimum.

Pour bien comprendre, il faut garder en tête que les deux autres catégories de redéclarations de l'Ouvreur (**4 SA** et **5 TRÈFLES/5 CARREAUX**) sont des enchères "finales", donc à résolution élevée (*contenant plein*). Et que la redéclaration d'une **Majeure au Niveau 4** au troisième tempo est une enchère **à basse résolution** qui relance les enchères.

En effet, le pointage HL d'une main "**3 SA Inusité**" ou "**3 SA Faible**" est nécessairement non maximal. Mais après une réévaluation, le pointage de Puissance peut fort bien être **maximal**. Ceci est particulièrement vrai quand il y a un Double fit (*Voir le CHAPITRE 7*).

Vu le potentiel élevé de pointage, il est crucial de savoir évaluer la pertinence de jouer un contrat en Majeure même si l'Ouverture est axée au départ sur une couleur mineure. Donc, en plus de *découvrir* le danger potentiel de jouer à Sans-Atout, le système de réponse enseigné permet de bien évaluer le potentiel de Puissance (les points PP) dans les deux mains tout en déterminant le meilleur atout. **POUR Y ARRIVER, IL FAUT ALORS CONNAÎTRE PRÉCISÉMENT LA COULEUR DES COURTES ET LEUR LONGUEUR EXACTE.**

Ce sont ces objectifs qui expliquent pourquoi ce système de réponse est ainsi construit et pourquoi il faut adopter la convention intégralement autant au plan de ses exigences que de son protocole de communications.

p. 31

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**PRINCIPE 11.2:9 RÉPONDRE À UNE MAJEURE ANNONCÉE PAR L'OUVREUR
AU TROISIÈME TEMPO**

Après la redéclaration d'une Majeure (*4 COEURS/4 PIQUES*) au troisième tempo par le déclarant d'un 3 SA Inusité, le répondant (*qui détient nécessairement au moins 15 points*) doit relancer les communications (*enchère à résolution basse*), comme suit:

- ⇒ Niveau 5 ⇔ **bonne suite (17-18 PP, 4 L.S.) et soutien, invite au chelem dans cette couleur ou dans la couleur d'ouverture selon la main du déclarant.**
- ⇒ 4 SA ⇔ **c'est une enchère RELAI qui oblige l'ouvreur à continuer la description de sa main. Le répondant doit cependant pouvoir déduire l'atout possédé par l'ouvreur.**

Comme toujours, c'est le contexte d'une enchère qui permet de donner une signification à l'enchère. Voici différents situations d'enchères montrant différents contextes avant de voir comment y répondre.

Ex. 11.2.4:2 Que signifie l'enchère 4 SA?

	1	2	3	4
a)	3 SA	Passe	4 SA	...
b)	3 SA	Passe	4 Ca	Passe
	<u>4 SA</u>
c)	3 SA	Passe	4 Ca	Passe
	<u>4 Co</u>	Passe	4 SA	...
d)	3 SA	Passe	4 Ca	Passe
	<u>4 Pi</u>	Passe	5 Tr/5 Ca/5 Pi	...

p. 32

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

RÉPONSES:

- a) Au premier tour et face à la convention 3 SA Inusité, la réponse du partenaire à 4 SA est une invitation "naturelle" pour le chelem à Sans-Atout. Le répondant détient soit 4 levées sûres ou 17-18 PH et des arrêts dans les 3 couleurs restantes (vu qu'il peut deviner facilement l'atout du partenaire compte tenu de ses propres cartes).

L'ouvreur acceptera l'invitation avec un surplus de pointage (soit un bon 15 points au lieu des 12-13 HL nécessaires au départ) ou une huitième levée sûre au lieu des 7 qui sont nécessaires.

- b) Le répondant a signalé un pointage combiné au moins forcing. Le 4 SA de l'ouvreur est donc une réponse spécifique suite aux deux enchères artificielles qui viennent d'être annoncées. Cette déclaration est presque naturelle; l'ouvreur décrit une main semi-balancée soit sans aucun singleton ni chicane. Il détient donc une **suite d'atout** dont la longueur ne peut être que de **6 à 7 cartes et au moins 2 cartes dans chacune des trois couleurs** résiduelles.
- c) Suite au *4 Carreaux forcing* du répondant, l'ouvreur a déclaré une suite Majeure au moins troisième. Cela stipule implicitement que la distribution est offensive, c'est-à-dire qu'il y a au moins un singleton — il doit bien entendu y avoir une réelle suite troisième dans la Majeure annoncée, sinon l'ouvreur doit choisir une autre option, soit l'annonce de sa mineure au niveau 5.

La redéclaration du **3^{ième} choix** (*4 Coeurs/4 Piques*) de l'ouvreur **après la réponse 2 Carreaux forcing** suite à l'annonce d'un 3 SA Inusité est un contexte très spécifique. Il n'y a donc aucune confusion possible sur la signification du 4 SA relai par le répondant qui demande à l'ouvreur de décrire davantage sa main.

- d) Devant le 3^{ième} choix de l'ouvreur, le répondant préfère, cette fois, décrire son jeu. Il détient une suite solide qui offre un deuxième fit; ce qui invite fortement au chelem et ouvre la porte au Grand chelem. C'est alors à l'ouvreur de décider de la suite des enchères.

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Il est maintenant temps de découvrir comment on peut déterminer le contrat optimal avec cette convention au 5^{ième} tempo après le 4 SA relai suite au troisième choix de l'ouvreur décrivant une Majeure troisième et un singleton/chicane.

**Cinquième tempo: REDÉCLARATION DE L'OUVREUR après 4 SA RELAI
du répondant au quatrième tempo**

Le déclarant du 3 SA Inusité a **deux catégories d'options** suivant qu'il détient une chicane versus un singleton (ou deux singletons).

1) Ouvreur redéclare une absence de chicane après le 4 SA relai

Ainsi, en l'absence de chicane, l'ouvreur/réouvreur (*qui a redéclaré auparavant une suite Majeure et une courte = 3^{ième} choix*), va terminer la description de sa main tout simplement en annonçant la nature exacte de sa suite d'atout au **niveau 5**; il est bien dit au **niveau 5** seulement —. Cette enchère est finale pour le déclarant. Il peut reparler seulement s'il est invité et qu'il a encore quelque chose à dire.

Après l'annonce de l'atout mineure au niveau 5 par l'ouvreur, il revient alors au répondant de continuer ou non les enchères car il en sait assez pour faire le cumul final.

**PRINCIPE 11.2:10 REDÉCLARATION DE L'OUVREUR AU 4 SA RELAI
AVEC UNE ABSENCE DE CHICANE**

Quand l'ouvreur ne détient pas de chicane après l'enchère 4 SA RELAI du répondant, il doit préciser la nature exacte de son atout au niveau 5 pour décrire ce type de distribution.

Le répondant doit déterminer s'il désire l'atout annoncé; il peut alors Passer, annoncer le chelem en mineure, inviter au grand Grand chelem avec 5 SA Joséphine (permis vu le contexte très spécifique), ou déclarer un fit dans la Majeure annoncée.

Voici quelques exemples.

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 11.2.4:3 Que déclarez-vous avec chacune des mains?

1	2	3	4
3 SA	Passe	4 Ca	Passe
?	Passe	4 SA	Passe
?
a) 9 8	b) V 9 5 3 2	d) A 9 8	
10 9 7	8	4	
R	A R D 7 5 3	A R 10 9 6 5 3	
A R D 9 7 5 3	A	10	

RÉPONSES:

- a)** L'ouverture était tout à fait justifiée suivant les critères élargies. Il faut signaler cette main distributive en redéclarant la troisième option, soit **4 Coeurs**. C'est la longueur de la suite majeure qui prime et non sa force car il est évident que c'est la mineure qui contient la majorité des points; en précisant qu'il y a une suite troisième dans une majeure, la logique réciproque informe qu'il y a au moins 1 singleton dans les deux couleurs restantes et un fit possible pour la Majeure annoncée. Après le *4 SA relai automatique*, l'ouvreur peut préciser l'absence de chicane en déclarant son atout, soit **5 Trèfles**.
- b)** L'ouverture était tout à fait justifiée suivant les critères élargies. Il faut signaler cette main distributive en redéclarant la troisième option, soit **4 Piques**. Après le *relai automatique* à 4 SA par le répondant, l'ouvreur peut préciser l'absence de chicane en déclarant son atout, soit **5 Carreaux**.
- c)** Les mêmes commentaires s'appliquent pour cette main. L'ouvreur redéclare **4 PIQUES** puis **5 Carreaux**.

Il est bon de remarquer qu'il est désormais possible avec les critères élargis d'annoncer 3 SA Inusité (3 SA Faible) avec plusieurs longueurs différentes d'atout. L'important est de détenir **7 levées sûres**.

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

2) Ouvreur redéclare avec une chicane après le 4 SA relai

Voyons maintenant l'autre catégorie d'option possible lorsque la déclarant d'un 3 SA Inusité a annoncé au deuxième tour (*troisième tempo*) une suite Majeure au moins troisième pour décrire indirectement un singleton/chicane.

Pour arriver à bien jauger le niveau du contrat surtout en vue d'un Grand chelem ou encore en vue de jouer à Sans-Atout grâce à de longues suites, il est crucial de savoir s'il y a présence d'une **chicane** et, surtout, sa **couleur exacte**.

Cela va être relativement facile si vous comprenez la logique réciproque : "*Si tout est A ou B, ce qui n'est pas A, est nécessairement B; et vice-versa.*

**PRINCIPE 11.2:11 REDÉCLARATION DE L'OUVREUR AU 4 SA RELAI
AVEC UNE CHICANE**

Après l'enchère **4 SA RELAI du répondant au quatrième tempo, l'ouvreur doit préciser la possession:**

- **d'une CHICANE ainsi que sa nature exacte;**
- ou**
- **un SINGLETON ainsi que sa nature exacte ET UNE MAIN DE 16-17 HL;**

de la manière suivante:

- 1) **6 Trèfles** ⇔ **chicane à TRÈFLE; donc l'atout est à Carreau.**
- 2) **Répéter au niveau 5**
la Majeure déjà annoncée ⇔ **chicane à CARREAU; donc l'atout est à Trèfle**
- 3) **Redéclarer au niveau 5**
la Majeure non annoncée ⇔ **chicane dans cette Majeure; l'atout n'est cependant pas précisé.**

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Tout est simple logique. Le déclarant a affirmé posséder une longue suite d'atout en mineure (1^{er} tempo) sans la nommer ainsi qu'une suite d'au moins 3 cartes dans une Majeure (3^{ième} tempo) bien précise et, consécutivement à l'annonce de sa suite Majeure au niveau 4, il peut affirmer spécifiquement au **5^{ième} tempo** qu'il détient une main très distributive tout en précisant la couleur exacte de la courte et généralement de l'atout.

En termes concrets, quand l'ouvreur annonce **6 TRÈFLES** alors qu'il aurait pu le faire avant au niveau 5, c'est qu'il veut à ce stade-ci préciser une chicane à **Trèfle** ce qui déclare implicitement l'atout à Carreau. Comme le Trèfle est la couleur la moins chère, le répondant n'est nullement bloqué pour la suite des enchères.

Dans le cas où la chicane de l'ouvreur est à **Carreau**, il lui faut alors gager plus bas que 6 Trèfles pour permettre de jouer éventuellement un chelem à *6 Trèfles* si les conditions de jeu sont trop limites. On peut donc employer la **RÉPÉTITION DE LA MAJEURE DÉJÀ NOMMÉE** vu que cela se fait **AU NIVEAU 5** vu qu'il est généralement peu utile de décrire davantage cette couleur compte tenu du contexte des enchères. Ce faisant, cela décrit aussi indirectement l'atout de la mineure, soit le *Trèfle*.

Finalement, si la chicane est dans l'autre Majeure, il suffit de la nommer au niveau 5 car il n'y a rien qui l'en empêche. Cependant, l'atout ne peut pas être précisé mais le répondant peut généralement le déduire en considérant simplement les cartes dans sa main.

Le rationnel de ce Principe est d'une logique sans faille. Il n'y a aucun besoin de mémorisation. Il suffit de raisonner à partir de ce qui vient d'être clairement affirmé; c'est comme cela qu'on peut vraiment devenir autonome au bridge au lieu de devoir apprendre par coeur ou miser par “télépathie”.

La théorie de cette ouverture/réouverture est terminée. Voici trois exemples représentatifs du dernier principe avant de passer à quelques exercices pratiques.

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 11.2.4:4 Que déclarez-vous avec chacune des mains ci-dessous?

1	2	3	4
3 SA	Passe	<i>4 Ca</i>	Passe
?	Passe	4 SA	Passe
?
a) ---	b) V 9 5 3 2	d) 9 8 4	
10 9 7	R	4	
R 8 2	A R D 8 7 5 3	---	---
A R D 9 7 5 3	---	A R 10 9 7 6 5 3 2	

RÉPONSES:

- a)** L'ouvreur a intérêt à bien décrire cette main. Pour y arriver sans encombre, il faut d'abord annoncer une enchère à résolution basse ce qui va garantir que le répondant ne déclarera pas *Passe*. Cette enchère doit en même temps donner une description significative pour éviter une escalade dans les communications; c'est la troisième option de l'ouvreur qu'il faut utiliser, soit **4 Coeurs**. À noter que si la suite à Carreau avait été de 4 cartes et celle à Coeur de 2 cartes, l'ouvreur aurait alors opté pour l'annonce de sa mineure au niveau 5 ce qui aurait décrit efficacement une telle main sans mentir.
- Après le relai automatique, l'ouvreur peut signifier la présence et la nature exacte de sa chicane; comme elle se situe dans la **Majeure à Pique non annoncée**, il annonce directement **5 Piques**. À noter que cette déclaration ne permet pas à l'ouvreur de préciser la couleur exacte de son atout (*mais le répondant peut le plus souvent déduire selon ses cartes l'atout de l'ouvreur*).
- b)** Cette main ne doit pas être ouverte à 1 Pique, c'est évident même si cela serait la norme Standard. De même faire un *inversé* (1 Trèfle suivi de 2 Piques) ne serait pas correct ni précis car le pointage de cette main n'est pas maximum (ce qui serait catastrophique en l'absence de fit). Par contre, l'ouverture à **3 SA faible moderne** ou **3 SA Inusité pour 1 mineure** est on ne peut plus appropriée mais à condition de savoir y répondre. Il faut signaler cette main distributive en redéclarant la

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

troisième option après *4 Carreaux forcing*, soit **4 Piques**. Après le *relai automatique* du répondant, l'ouvreur peut alors préciser clairement la chicane (ou un singleton et 16-17 HL) en déclarant tout simplement **6 Trèfles à saut**. Ce qui logiquement confirme que l'atout est à Carreau car il serait stupide de nommer une chicane au niveau 6 tout en dépassant la cherté de l'atout (le répondant serait alors obligé de déclarer le Grand chelem sans pouvoir tenir compte de son propre jeu).

L'exemple suivant montre comment on peut annoncer une chicane à Carreau (l'atout étant alors à Trèfle) sans dépasser le niveau 5.

- c) Les mains de type **gambling** comme celle-ci, 7 PH et 5 PL, peuvent être aussi bien desservie par le système de réponse 3 SA faible/3 SA Inusité. Ainsi, il faut décrire prioritairement les 3 cartes à Pique malgré leur apparente banalité étant la présence d'un suite courte. Donc, **4 Piques** permet de décrire une main débalancée à très débalancée tout en s'assurant que les enchères ne s'arrêteront pas; et il peut fort bien arriver que le répondant détienne une longue suite dans cette couleur majeure pour ainsi trouver un excellent Double fit, etc...

Sur l'annonce automatique du *4 SA relai* du partenaire, l'ouvreur, au troisième tour (5^{ième} tempo) peut décrire spécifiquement la présence d'une chicane à Carreau (atout est alors à Trèfle) en répétant la suite Majeure qu'il a déjà déclarée, soit **5 Piques**. En effet, au troisième tour, il est moins utile de préciser la validité de la suite annoncée que de spécifier exactement la **présence et la couleur d'une chicane**, ainsi que de **l'atout**.

Passons à la Section pratique pour mettre en perspective le dialogue propre à cette Première enchère.

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : Définition et Protocole de réponse
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

SECTION PRATIQUE

Ex. 11:1 Quelles sont les déclarations pour l'ouvreur et le répondant?

1	2	3	4
3 SA	Passe	?	...

OUVREUR

R D V
8 3
A R 10 8 6 5 4
8

RÉPONDANT

a)	10 7 6 5	b)	7 6 5
	R D 10 5		A 9 7 4
	2		D
	R 9 4 3		A D V 7 2

RÉPONSES:

- a) L'ouvreur pouvait ouvrir à 3 SA Inusité étant donné que sa main de 14 PH + 3 HL est une main non maximale. Pour calculer les levées sûres, on compte les Honneurs dans les 4 premières cartes de la longue suite et on ajoute le nombre de cartes supplémentaires; puis on compte les levées garanties par le suite. Comme ici, il y a 2 + 3 + 2 pour un total de 7 levées sûres si le contrat est à l'atout. Bien entendu, il y a un certain risque d'encartage si le contrat se déroule à Sans-Atout, c'est pourquoi le répondant doit posséder des valeurs bien réelles s'il veut Passer et transformer ainsi le contrat pour le Sans-Atout.

Le répondant ne détient pas d'arrêt à Pique et son pointage est seulement de 8 PH. Il faut arrêter les enchères.

OUVREUR	RÉPONDANT
3 SA	4 Tr
4 Ca	

p. 40

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- b) Le répondant détient 13 PH + 1PL et il n'a pas d'arrêt pour le Pique. On ne peut pas envisager l'option du Sans-Atout mais tout n'est pas perdu. Car le répondant détient 4 levées sûres; on peut en effet compter la Dame de Carreau (d'atout) car c'est un Gros Honneur (ce ne serait pas le cas si cela avait été une carte autre car ces levées d'atout sont comptées dans la main de l'ouvreur). Ce dernier se doit donc de gager la manche en mineure.

OUVREUR	RÉPONDANT
3 SA	5 Tr
5 Ca	Passe

Ex. 11:2 Quelles sont les déclarations pour l'ouvreur et le répondant?

1	2	3	4
3 SA	Passe	?	...

OUVREUR
 V 10
 R 3
 8 6
 A R D 8 6 5 4

RÉPONDANT	
a) D 9 8	b) D
A 10 5	A D V 10 9 7 4
R D V 9 5 3	D 4
10	V 3 2

RÉPONSES:

- a) Le répondant détient 13 PH (dont le Complément) et 2 PL; il est donc autorisé à gager **4 Carreaux forcing**. Sur la réponse de 4 SA de l'ouvreur, il sait qu'il y a fit à Carreau, mais la valeur de sa main n'en est pas pour autant améliorée (12 PP, le

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : Définition et Protocole de réponse
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

singleton ne compte pas vu que ce sera l'atout); il peut y avoir 2 levées perdantes à Pique, 1 à Coeur et 1 à Carreau; il faut avertir l'ouvreur. Le répondant pourrait Passer pour jouer à Sans-Atout mais ce serait un "guess" et cela empêcherait l'O. de reparler; il faut gager tout simplement **5 Trèfles** ce qui est une enchère à résolution haute qui redonne le pouvoir de décider à l'ouvreur (*5 Carreaux serait limite car R. a un pointage trop bas*).

L'ouvreur sait maintenant que le répondant a plus ou moins un pointage maximal inférieur (13-14 HL/PP) et pas d'arrêt dans les 2 majeures, d'où possiblement une bonne suite dans l'autre mineure (vu qu'il n'a pas annoncé non plus une longue suite majeure). Cependant sa main n'a pas de levée supplémentaire sûre; il vaut mieux tout simplement jouer une manche dans son propre atout; il lui faut donc tout déclarer Passe.

À noter que le répondant aurait pu, s'il avait détenu une longue suite dans une des Majeures (au moins sixième spécifiée) ou septième spécifiée à Carreau, gager directement ces trois couleurs au niveau 5, 6 ou même 7 selon le nombre de levées sûres.

OUVREUR	RÉPONDANT
3 SA	4 Ca
4 SA	5 Tr
Passe	

- b) Le répondant détient 12 PH et 3 PL; il est donc autorisé à gager **4 Carreaux forcing**. Sur la réponse de l'ouvreur, il sait qu'il y a un bon fit à Coeur, mais une véritable Réévaluation complète de la main diminue le pointage. Grâce à l'information déjà colligée, on peut désormais s'apercevoir qu'il peut y avoir plusieurs levées perdantes car les opposants vont sûrement entamer à Pique ou dans l'autre mineure. Il faut donc trouver le contrat optimal malgré le niveau élevé des enchères et sans confusion afin d'éviter tout emballlement comme c'est souvent le cas de pareilles situations. Le répondant pourrait Passer pour jouer à Sans-Atout mais ce serait d'une inconscience totale. Il faut gager tout simplement son jeu soit **5 Coeurs** ce qui est une enchère à résolution haute qui redonne le pouvoir de décider à l'ouvreur.

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

L'ouvreur sait que le R. ne peut pas vraiment inviter au chelem à l'atout car il n'y a pas de saut d'enchères et le contexte ne garantissait pas de fit à Coeur. Il faut considérer le pointage maximum du R. comme étant de 15 points ($13 + 15 = \text{niveau } 5 \text{ forcing}$, donc le surplus doit être de 4 points ($13 + 4 + 15 = 32$) pour gager le chelem. La réévaluation par l'O. doit se faire prudemment étant donné que le jeu combiné est construit sur deux couleurs et que les doubletons deviennent alors très dangereux (*c'est pourquoi il faut ne pas systématiquement leur accorder trop d'importance*); malgré tout l'O. détient une main valant 19 PP ($12+3+1+3$). Ce dernier doit signifier ce fort surplus car il détient réellement une suite solide et le Roi d'atout en doubleton.

OUVREUR	RÉPONDANT
3 SA	4 Ca
4 SA	5 Co
6 Co	7 Co

Le R. peut déduire que l'O. a un peu plus que 7 levées et que le Grand chelem est très plausible donc il gage **7 Coeurs**.

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex.10.6:3 Quelles sont les déclarations pour le réouvreur et le répondant ?

1	2	3	4
1 Ca	3 SA	4 Ca	?
Passe (ou 5 Ca)	?	Passe	?

RÉOUVREUR

A R 7
 2
 8 6
 A R 9 6 5 4 2

RÉPONDANT

a)	D V 8 5 A R 10 5 4 -- 10 8 7 3	b)	D A D V 10 9 7 4 9 7 D 3 2
----	---	----	-------------------------------------

RÉPONSES:

- a) Le joueur #2 se retrouve en situation défensive après l'ouverture adverse à 1 CARreau. Sa main vaut 14 PH + 3 PL; une surenchère d'ouverture sans saut à 2 TRÈFLES serait un peu faible; un barrage à 3 TRÈFLES serait tout à fait incorrecte et encore pire si le niveau 4 était employé (car le pointage dépasse amplement le niveau d'ouverture Standard). Il serait tout à fait justifié pour le joueur #2 de déclarer un Contre d'appel pour la deuxième fonction car on peut classer par anticipation cette main débalancée comme maximale. Par contre, il est plus compétitif de gager un **3 SA Inusité** et surtout plus productif quand l'équipe joue cette convention selon les normes élargies et avec le système de réponse *BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL*.

Malgré que les adversaires soient très compétitifs (*leur statut de vulnérabilité est sans doute en leur faveur ou ils ouvrent avec un minimum de jeu en croyant que c'est cela du gros bridge*), le répondant détient une belle main et déduit que les opposants visent un vol de contrat. Ainsi, le répondant se doit de bien évaluer sa main. Le répondant aurait été en temps normal bien embêté de savoir quel est exactement l'atout mineur de

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

son partenaire. Mais, maintenant il le sait et il peut alors réévaluer précisément sa main. Avec 10 PH et 5 points pour la chicane et le fit assurément de 9 cartes et plus, il est permis de déclarer *4 CARREAUX FORCING*. Pour ce faire, il suffit de "répéter" l'enchère adverse grâce au **Contre dit de répétition** dans un tel contexte.

Le réouvreur (#2) redéclare la troisième option, soit **4 Piques** (et même 5 PIQUES si le joueur #1 gage 5 CARREAUX ce qui améliorerait la précision quant à la qualité du jeu du réouvreur) pour préciser à la fois une suite au moins troisième dans la majeure et une main avec au moins un singleton.

Le répondant redéclare alors **4 SA**(ou 5 SA) qui constitue un *relai* qui demande automatiquement plus de précision à l'ouvreur/réouvreur.

Sur le *4 SA relai* du répondant, le réouvreur devrait annoncer normalement son atout étant donné l'absence de chicane mais il détient bien un singleton à Coeur et 17 HL, ce qui autorise une déclaration de *chicane équivalente*. De plus, avec 2 GH à Pique, il se doit de bien faire comprendre ce surplus de pointage et des cartes perdantes à Carreau (c'est pur logique). Il est donc correct de gager **5 Coeurs** ce qui signifie officiellement qu'il y a chicane à Coeur ce qui est décrit très bien cette main dont la valeur minimale supérieure de 17 HL mais valant au moins 20 PP surtout qu'on connaît le jeu des adversaires. Il n'y a donc pas techniquement de mensonge (Voir: *Pr. 11.2:11*). L'atout n'est pas précisé mais il est évident qu'il est à Trèfle.

Le répondant a l'As-Roi de Coeur et sait maintenant avec certitude absolue qu'il ne perdra pas de levée à Coeur par la coupe et sait où se situe une éventuelle suite *molle* chez l'ouvreur/réouvreur. Ainsi, il peut gager avec une certaine confiance le chelem à **6 Trèfles**

Comme il n'y a pas de capitaine dans le système enseigné, le réouvreur sait que son répondant n'a pas anticipé exagérément son jeu, d'où la nécessité de gager le Grand chelem à **7 Trèfles** vu qu'il y a 2 levées de garanties à Pique qui n'ont pas été vraiment comptabilisés.

Dans ce contexte avec une compétition minimale, les enchères seraient les suivantes:

p. 45

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

a)	<u># 1</u>	RÉOUVREUR	<u># 3</u>	RÉPONDANT
	1 Ca	3 SA	4 Ca	Contre
	Passe	4 Pi	Passe	4 SA
	Passe	5 Co	Passe	6 Tr
	Passe	7 Tr		

Par contre, contrairement à ce que l'on croit intuitivement, une compétition serrée de la part d'adversaires aguerris peut régulièrement aider à trouver le contrat optimum qui serait, sans cela, indétectable. Bien entendu, il faut adopter l'approche propre au système BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL. Regardez bien la suite des enchères lorsque les opposants tentent de voler le contrat ou de brouiller les enchères en gageant la manche à Carreau.

a')	<u># 1</u>	RÉOUVREUR	<u># 3</u>	RÉPONDANT
	1 Ca	3 SA	4 Ca	Contre
	5 Ca	5 Pi	Passe	5 SA
	Passe	6 Pi	Passe	7 Pi

Le réouvreur est effectivement quelque peu obstrué par la déclaration à *5 Carreaux* du joueur #1. Mais avec au moins une majeure troisième, un singleton et une plus-value, le réouvreur peut répondre sans saut au niveau 5 au Contre de répétition (qui déclare le *forcing*).

Le répondant, au quatrième tempo, sait déjà que le réouvreur a une main valable; il peut donc, compte tenu de sa propre main, demander plus amples explications à son partenaire via *l'enclôture relai 5 SA*.

Normalement, le réouvreur devrait annoncer l'atout (en mineure) au niveau 5 pour avertir de l'absence de chicane. Comme les enchères sont rendues à un niveau élevé, il faut y aller par la logique naturelle: 6 Trèfles seraient l'atout et signifierait une main à sa limite; 6 Carreaux, 6 Coeurs signifieraient une chicane dans cette couleur et un intérêt pour le Grand chelem à l'atout ou à Sans-Atout; et finalement, **6 Piques** déclare qu'il s'agit d'une solide couleur (le répondant doit choisir le Grand chelem à Sans-Atout, à Pique ou à Trèfle).

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Finalement, le répondant, qui ne peut arrêter le à Carreau en vue du Sans-Atout, se doit de gager le **Grand chelem** à l'atout. Et pourquoi pas à **Pique** malgré qu'il y ait seulement un fit à 7 cartes d'affirmer; c'est le plus souvent très réalisable.

- b)** Les règles logiques sont identiques à l'exemple précédent car le répondant détient une main "**4 Carreaux forcing**" valant exactement 15 PP.

Sur la réponse d'une chicane à Coeur (ou l'équivalent) après l'enchère relai 4 SA, le répondant sait qu'il va y avoir obligatoirement 2 levées perdantes à Trèfle ou à Carreau (malgré qu'il y ait un potentiel théorique de 15 levées combinés) car les opposants vont évidemment entamer leur couleur. Le répondant va donc **Passer** pour accepter un contrat à **5 Coeurs** ce qui va donner la meilleure marque possible contre des joueurs de cette trempe.

# 1	RÉOUVREUR	# 3	RÉPONDANT
1 Ca	3 SA	4 Ca	Contre
Passe	4 Pi	Passe	4 SA
Passe	5 Co	Passe	Passe

La logique de ce protocole provient d'une rationnel relativement complexe. Cependant, son expression a pu être ramené à un langage exigeant un minimum de mémorisation grâce à logique. Plus vous allez l'utiliser, plus il vous semblera évident; et plus vous aurez l'impression que le bridge est une activité stimulante et agréable qui n'est pas basée sur des qualités innées.

Pour vous aider à intégrer cette convention dans votre langage, voici un résumé très concis pour servir d'aide-mémoire que vous pouvez imprimer et apporter pour visualiser la démarche de cette Ouverture ou Surenchère d'ouverture.

p. 47

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

<u>Ouvreur</u>	<u>Répondant</u>
1) <u>1^{er} tour</u> 3 SA	(p.10) ▶ Passe \leq 17HL, <u>Arr. 2 Maj, 2 retours en mineure;</u> ▶ 4 SA (17-18, 4 L.S); 5 SA; 6 SA; 7 SA; + <u>Arr. et 2 r.</u>
2) <u>1^{er} tour</u> 3 SA	(p.14) ▶ 4 Tr (Pas Arrêt ni 2 retours, \leq 14 HL-PP, \leq 3 L.S)
	----- 3)
<u>1^{er} tour</u> 3 SA	(p.18) Si = 8 à 14 HL-PP, 4 L.S. et pas Arr. ni retour ▶ 5 Tr (4 L.S); 6 Tr (5 L.S.); 7 Tr (6 L.S.) ▶ 4 Co/4 Pi (<i>suite 8^{ième} spécifiée</i>);
<i>l'ouvreur ajuste l'atout et le niveau au besoin</i>	
4) <u>1^{er} tour</u>	<u><i>1^{er} tempo</i></u> <u><i>2^{ième} tempo</i></u> 3 SA (p.22) ▶ 4 CA (\geq 15HL-PP, Arrêts incertains)
<u>2^{ième} tour</u>	<u><i>3^{ième} tempo:</i></u> <u><i>4^{ième} tempo:</i></u> <i>3 options</i> (p.24)
A) 4 SA (pas de singleton/chicane)	(p.28) ▶ Passe (15-16 ou \leq 3L.S) 5 SA (17-18 HL ou 4 L.S= invitatif seulement) 6 SA (19-22 HL ou 5 L.S) 7 SA (23+ HL ou 6 L.S) ▶ 5 Tr (17-18 PP ou 4 L.S.) 6 Tr (19-22 PP ou 5 L.S.) ▶ 5 Ca/5 Co/5 Pi (<i>suite au moins 6^{ième} et 15-18PP</i>) 6 Ca/5 Co/5 Pi (<i>suite au moins 6^{ième} et 19-22PP</i>)
B) 5 Tr/5 Ca (singleton/chicane, pas Maj 3+)	(p.30) ▶ 5 SA (15-18 HL ou 3 L.S= pas invitatif au chelem) 6 SA (19-22 HL ou 5 L.S) 7 SA (23+ HL ou 6 L.S) ▶ Passe (<i>intérêt à l'atout nommé !</i> 5-16 ou 3-4 L.S.) 6 Tr/6 Ca (19-22 PP ou 5 L.S.) ▶ 5 Co/5 Pi (<i>suite au moins 6^{ième} et 15-18PP</i>) 6 Co/6 Pi (<i>suite au moins 6^{ième} et 19-22PP</i>)

p.48

LA PREMIÈRE ENCHÈRE " 3 SA " : *Définition et Protocole de réponse*
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

2^{ième} tour : 3^{ième} tempo 4^{ième} tempo
(p.24)

C) 4 Co/4 Pi ▶ **couleur niveau 5** (invite au chelem dans cette couleur
(singleton/chicane, et Maj 3+) (p.32) ou dans celle d'ouverture)

▶ **4 SA (RELAI)**

3^{ième} tour **5 ième tempo si 4 SA relai:** 6^{ième} tempo

1) (p.34) Ouvreur n'a pas de chicane

▶ **5 Tr ou 5 Ca** (*c'est l'atout*) *Passe*
Chelem mineure, Majeure
5 SA Joséphine, Grand chelem

2) (p.36) Ouvreur a une chicane

- ▶ **6 Tr** (*chicane à Trèfle; atout à CARREAU*)
- ▶ **5 Co ou 5 Pi déjà annoncée** (*chicane à Carreau; atout à TRÈFLE*)
- ▶ **5 Co ou 5 Pi non annoncée** (*chicane dans cette Majeure; atout NON PRÉCISÉ*)

p.49